



<b>LTF SAS</b>	<b>BP 23 Place Sommeiller 73 500 MODANE</b>		04.79.20.13.36
			04.79.20.13.35
Réunion : visite reçue / rendue	Conversation téléphonique Lecture Divers	Manifestation interne / externe	Rédacteur : C. Aguetta Tél : 04.79.20.15.33
<b>Participants :</b> Voir liste ci-dessous			<b>Visite du :</b> 13 mai 2003
<b>Objet :</b> Comité Local Pour l'Environnement n°5 – Chantier de Modane / Villarodin-Bourget			
<b>Pièces jointes :</b> - Contrôle des paramètres environnementaux - Résultats d'analyse des dépôts blancs sur les enrochements		<b>Distribution :</b> Participants + LTF	
<b>Liste des participants :</b>			
- Eric BARRE	Sous Préfet de St Jean de Maurienne	Tél : 04.79.64.07.00	
- Henri RATEL	Maire de Villarodin-Bourget	Tél : 04.79.05.25.15	
- Jean PARMIER	Adjoint – Mairie de Villarodin-Bourget	Tél : 04.79.05.25.15	
- Denis CHARVOZ	Adjoint – Mairie de Villarodin-Bourget	Tél : 04.79.05.02.15	
- Jean-Claude RAFFIN	Adjoint – Mairie de Modane	Tél : 04.79.05.13.26	
- 5 stagiaires	CESA Modane-Fourneaux		
- Christine COLLY	Mairie d'Avrieux	Tél : 04.79.20.33.16	
- Michel PASCAL	Adjoint – Mairie d'Avrieux	Tél : 04.79.20.33.16	
- Simon CHRISTIAN	Président SICM	Tél : 04.79.05.10.54	
- Christian FINAS	Vice Président SICM	Tél : 06.08.28.74.48	
- Paul GUILLOT	SICM	Tél : 06.88.56.28.36	
- Michel BANETTE	DDE Chambéry	Tél : 04.79.71.73.73	
- Xavier LETT	Conseiller Général Canton de Modane	Tél : 06.70.56.46.79	
- J.F. BUISSON	Association ASSMOULIN		
- Gérard BUISSON	Association ASSMOULIN	Tél : 04.79.05.31.99	
- René GROSS	Président Norma-Pêche	Tél : 04.79.20.33.22	
- Christian BUISSON	Représentant Norma-Pêche	Tél : 04.79.05.34.65	
- Didier BUISSON	Représentant de la Chasse – ACCA	Tél : 04.79.05.32.95	
- Gilbert LOMBARD	Gaule Mauriennaise	Tél : 04.79.05.30.09	
- Alexis LOZAT	Habitant Maisons St Gobain	Tél : 04.79.05.00.95	
- Hervé BERTHOLLET	Habitant Maisons St Gobain	Tél : 04.79.05.22.79	
- Jacques RICARD	LTF – Directeur Territoire	Tél : 04.79.20.13.36	
- Pierre VIGNAT	LTF – Directeur Adjoint Travaux	Tél : 04.79.68.56.67	
- Jacques RIMEY	LTF – Responsable Travaux France	Tél : 04.79.20.13.36	
- Carole AGUETTAZ	LTF – Superviseur Travaux	Tél : 04.79.20.15.33	
- Michel CHIGNOLI	ITM (Maîtrise d'œuvre) – Chef de projet	Tél : 06.14.30.32.62	
- Jean-Marc ESTRE	ITM (MOE) – Responsable de site	Tél : 04.79.05.52.83	
- Philippe LEPERCQ	Eiffage Responsable Environnement	Tél : 04.79.05.52.67	

## Introduction

**Compte-rendu de la réunion précédente :** dans la réponse à une question concernant la qualité de l'eau rétablie aux fontaines du Bourget, LTF annonçait que l'eau d'origine n'était pas potable ; la commune déclare que cette eau était potable et que des contrôles ont été réalisés au cours des deux dernières années.

La prochaine réunion est fixée au **2 juillet 2003 à 18 h** (annoncé le 3 juillet en réunion).

L'ordre du jour de la réunion concernera les points suivants :

- avancement du chantier,
- résultats des contrôles effectués,
- mesures de rétablissement des sources et fontaines du Bourget,
- questions / réponses.

## I – Avancement du chantier

M. Chignoli présente l'avancement du chantier à ce jour :

*Excavation de la descenderie :* PM 607. Les terrains traversés sont des quartzites fracturées. Les venues d'eau sont d'environ 80 à 90 l/s (soit environ 7 200 m<sup>3</sup>/j).

*Logistique de chantier :*

Bandes transporteuses : elles sont installées depuis début avril et sont en phase de test mais des problèmes ont perturbé la mise en route ; le marinage se fait donc encore par dumpers le jour.

En galerie, un "charge et roule" électrique permet le chargement des déblais dans un premier concasseur qui alimente les bandes transporteuses jusqu'à la tour de scalpage puis la station de traitement des matériaux.

*Traitement des matériaux :* un stock sur le chantier reste à traiter.

L'évacuation des matériaux vers St Martin la Porte se fait à raison d'environ 750 à 800 t par jour, soit environ 60 à 70 voyages par jour.

## II – Les contrôles effectués

J. Rimey présente les différentes mesures effectuées et leurs résultats ; un fascicule est remis en réunion présentant ces données (voir annexe) :

*Bruit :* 2 mesures (20-21/03 et 13-14/04) ont été non conformes au niveau du cimetière (point n°2).

L'entreprise précise que lors du prochain enregistrement des mesures plus précises seront effectuées pour analyser l'origine du dépassement (celui-ci ne provient pas du marinage car il n'y en a pas eu pendant cette mesure) et que les dates des mesures ne sont pas fixées par rapport à l'activité du chantier.

Un dépassement a également été enregistré au niveau de la zone de St Gobain ; celui-ci n'est pas lié au chantier mais plutôt à un train.

*Poussières :* la mesure du mois d'avril a été refaite (problème d'appareil les 10-11/04) et a donné enregistré une quantité de 57,8 µg/m<sup>3</sup> (valeur inférieure au seuil).

*Vibrations :* les enregistrements dans le village ont été arrêtés le 1<sup>er</sup> avril 2003. Le capteur installé à Chatalamia a été laissé et n'a jamais été déclenché.

*Analyses d'eau :* les résultats des analyses faites sur l'évacuation des eaux de la galerie et de la station de traitement des matériaux montrent une amélioration depuis début mars.

Concernant les matières en suspension (MES), l'entreprise étudie un système pour améliorer la décantation de l'eau notamment lorsque le chantier traverse une zone plus chargée en matériaux.



M. Chignoli indique que lorsque le marinage n'est plus brassé en galerie par les engins, on retrouve beaucoup moins de fines dans l'eau (l'analyse des matières en suspension montre qu'elles proviennent à 95 % du terrain) ; cette amélioration devrait être notable avec le fonctionnement des bandes transporteuses.

Le dépôt blanchâtre observé sur les enrochements où l'eau d'exhaure est rejetée a été analysé : il s'agit de calcaire (résultats joints en annexe).

**Question :** *De l'eau coule toujours par le by-pass. A quoi sert ce dispositif ?*

J-M Estre précise que le système provisoire de planche a été remplacé par un système de crémaillère mais le fond du by-pass étant creux il a fallu boucher ce trou. L'étanchéité sera re-vérifiée.

J. Rimey explique que en cas de très forte venue d'eau entraînant un débordement du bassin de décantation l'eau s'évacuerait par le by-pass mais devrait être très peu chargée.

**Question :** *Serait-il possible d'arroser également la piste touristique pour limiter les poussières ?*

J-M Estre indique que cela sera fait, comme l'année dernière, à raison d'environ une fois par demi-journée.

**Question :** *Les nitrites et nitrates des eaux de rejet sont-ils mesurés ?*

J. Ricard explique que ce point sera vérifié.

### **III – Mesures de rétablissement de l'eau du Bourget**

*Solution transitoire :*

P. Vignat explique que le principe retenu est de récupérer l'eau dans la galerie, d'installer 2 citernes dans le chantier (le long de la piste touristique) et 2 citernes au dessus de la route d'Amodon. Les citernes seront reliées par une conduite passant dans le Rival ; l'eau sera remontée par pompage pour assurer un débit minimum de 2-3 l/s (débit d'origine des fontaines) à la sortie des citernes du haut. L'objectif est de mettre en service le dispositif début juin.

J. Ricard précise que le débit d'eau potable dans les fontaines est actuellement inférieur au débit d'origine des fontaines, mais le cumul des débits (fontaines + eau remontée par pompage) sera supérieur au débit d'origine.

*Solution pérenne :*

J. Ricard indique que l'ouverture de l'appel d'offres doit se faire la semaine S21 et l'ordre de service donné courant juin. L'étude, qui se fera en partenariat avec la commune, doit durer 9 mois ce qui permettra d'avancer le creusement de la descenderie et d'avoir suffisamment de recul pour valider la solution avancée.

### **IV – Questions / Réponses**

Document remis par l'Association pour la Sauvegarde du Site du Moulin :

**Remarque :** *Eau non potable*

Voir en introduction.

**Remarque :** *Risque d'effondrement*

P. Vignat explique que les soutènements ont été adaptés dans la galerie et qu'il n'y a donc pas de risque. Concernant l'eau, on pense que le phénomène se stabilisera mais qu'il est impossible de dire quand ; les études sont en cours pour approfondir cette question.

**Remarque :** *Aménagements pris pour le curage du bassin*

L'entreprise précise que les mesures sont en cours d'étude.

**Remarque :** *Dommages sur les habitations*

J. Ricard répond que 3 ou 4 personnes ont sollicité LTF par courrier et que des requêtes ont été faites auprès du tribunal administratif pour nommer un expert qui conclura sur l'origine des dommages.

**Monsieur le Sous Préfet conclue** en soulignant la qualité du chantier et trouve que celui-ci est parfaitement intégré. Il remercie tous les participants pour l'investissement apporté au suivi et est rassuré sur l'exemplarité du chantier souhaitée au début des travaux.

Concernant les suites de l'audit, on a beaucoup moins parlé du rapport sénatorial et du rapport de la DATAR qui déboucher sur un débat parlementaire. Monsieur le Sous Préfet est plutôt optimiste car les partenaires italiens ont un rôle important en ce moment pour l'avenir du projet. La mise en service ne se fera peut-être pas en 2012 mais cela aurait probablement déstabilisé le tissu économique car il aurait été difficile d'absorber un tel changement économique dans la vallée, entraînant notamment des problèmes de main d'œuvre. Le chantier sera ainsi mieux inséré dans sa durée et plus bénéfique pour la vallée, et représentera un formidable enjeux de développement pour les collectivités locales, le problème étant de faire venir les travailleurs mais surtout de les garder dans la vallée.

L'évolution des mentalités par rapport au feroutage est difficile à évaluer ; il faut s'adapter à un nouvel outil. Les politiques de la vallée doivent se mobiliser pour demander un arrêt à St Jean ; en terme de développement durable ce sera un pôle de desserte essentiel dans le projet du Lyon-Turin (J. Ricard précise ensuite que LTF a conçu, dans l'étude APS, des infrastructures permettant des arrêts à St Jean sur les lignes existante et nouvelle).

L'évolution dans les 20 ans à venir est difficile à appréhender. Beaucoup d'enjeux doivent être pris en compte, notamment les points environnementaux, afin de préserver l'image de la vallée. Les capacités en terme d'infrastructure doivent être suffisantes pour que nos enfants puissent vivre et s'épanouir dans la vallée. Monsieur le Sous Préfet remercie tous les participants au CLPE. Ces réunions sont utiles pour se rendre compte de l'avancée et des difficultés techniques du chantier ; ces échanges sont nécessaires.